



**Annie MARTEL - Bernard DESPORTES**  
**NOTAIRES ASSOCIES**

Successeurs de Maîtres Senlis, Renaudot, Duvauchelle & Lambry

512 avenue du 14 juillet 1789  
B.P. 60836  
80008 AMIENS CEDEX

Tél 03.22.33.50.50

TÉLÉCOPIE 03.22.33.50.59

[etude.martel.desportes@notaires.fr](mailto:etude.martel.desportes@notaires.fr)

ETUDE FERMEE LE SAMEDI  
Service immobilier ouvert le samedi matin

Parking derrière l'Étude  
Entrée sur le côté

Dossier suivi par  
SOPHIE GUIMARD  
[principal.martel.desportes@notaires.fr](mailto:principal.martel.desportes@notaires.fr)

VENTE VAN DEN HEEDE à SCI CD JB  
102103/SG/

**ATTESTATION**

JE SOUSSIGNE Maître ANNIE MARTEL Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Annie MARTEL et Bernard DESPORTES », titulaire d'un Office Notarial à AMIENS, 512 avenue du 14 juillet 1789, soussigné , certifie et atteste avoir reçu le 29 septembre 2011 la vente,

Par :

La Société dénommée **SCI VAN DEN HEEDE ET FILS**, société civile immobilière au capital de 120000,00 EUR, dont le siège est à AMIENS (80090), 6 rue Jules Barni, identifiée au SIREN sous le numéro 433972791 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AMIENS.

Au profit de :

La Société dénommée **CD JB**, société civile immobilière au capital de 1000 EUR, dont le siège est à TOUTENCOURT (80560), 6 rue de Contay, identifiée au SIREN sous le numéro 532667862 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AMIENS.

**DESIGNATION**

**A AMIENS (SOMME) 80000 4 et 6 rue Jules Barni,**  
un immeuble de rapport élevé sur cave composé d'un rez de chaussée et de trois étages divisé en commerce et appartement de type T3, 13 chambres, 2 studios et un local d'entretien.  
garage et cour  
Tout à l'égout  
chauffage central au gaz - eau - électricité

Figurant au cadastre savoir :

Société Civile Professionnelle Titulaire d'un Office Notarial  
Membre d'une association agréée. Le règlement des honoraires par chèque est accepté.  
<http://martel-desportes.notaires.fr>

**DROIT DE FAMILLE**  
Donations - Partages  
Contrats de Mariage - Divorces  
Successions - Testaments

**DROIT RURAL**  
Baux - G.A.E.C  
G.F.A  
E.A.R.L

**DROIT IMMOBILIER**  
Négociations - Locations - Lotissements  
Copropriétés - Urbanisme - Expertises  
Prêts hypothécaires

**DROIT DES AFFAIRES**  
Fonds de commerce  
Sociétés  
Création et Transmission

**DROIT FISCAL**  
Fiscalité de ces différentes opérations  
Calcul des plus-values  
Déclarations diverses

- Section DZ, numéro 11, lieudit 4 rue Jules Barni, pour une contenance de trois ares cinq centiares (00ha 03a 05ca).

L'ACQUEREUR est propriétaire des BIENS vendus à compter du jour de la signature.

Il en aura la jouissance :

- En ce qui concerne la partie libre de toute location ou occupation, à compter de ce jour.

- En ce qui concerne la partie louée, par la perception des loyers.

EN FOI DE QUOI la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

FAIT A AMIENS (Somme)  
le 28 /11/2013

